

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINTE CROIX SUR MER

SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2020

Convocation : 26 octobre 2020

Membres : 11 ; Présents : 11; Absents : 0 ; Votants : 11 Public : 1

L'an deux mille vingt, le 4 novembre à dix-neuf heures.

Présents : Isabelle AUBRY, Thierry COIFFIER, Fanny COLBOC, Pauline DEVOS, Claire GARRIGUE-LANGLOIS, Jessica HUYGHE, Éric LECHEMINANT, Guillaume LEMENAGER, Dominique POTIER.

Denis FERDY et Grégory THOUIN en visio-conférence.

Invités : Cédric NOUVELOT et Christine DURAND, conseillers départementaux

Secrétaire de séance : Claire GARRIGUE-LANGLOIS

Le quorum est atteint.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un(e) secrétaire
2. Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal
3. Illuminations et programme des fêtes de Noël
4. Proposition et présentation des projets de rénovation des bâtiments communaux :
 - Salle communale et maison des associations
 - Église
5. Point sur la demande APCR 2020
6. Abattage des arbres
7. Accueil de Mme Jocelyne GARNIER et remise du cadeau de fin d'activité
8. Accueil de Christine DURAND et Cédric NOUVELOT
9. Remise des écharpes au Maire ainsi qu'aux adjoints
10. Questions et informations diverses

1. DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE

Claire GARRIGUE-LANGLOIS est désignée secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL

Décision

Le compte-rendu du conseil du 20 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés et signé.

3. ILLUMINATIONS ET PROGRAMME DES FÊTES DE NOËL

3.1. Illuminations

Présentation par Pauline DEVOS d'un projet d'illumination sur le village et sur la place, avec devis du SDEC de 759,00 € HT pour la pose et dépose de 9 motifs sur poteaux et d'illuminations sur deux arbres (if de l'église et arbre de Judée de la place) et devis de LEBLANC Illuminations de 905,10 € pour l'achat d'illuminations.

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents et représentés approuve le devis du SDEC pour 759 € HT et le devis de LEBLANC Illuminations pour 905,10 € HT.

3.2. Programme des fêtes

Pauline DEVOS fait part des orientations établies lors de la réunion inter-associations du 16 octobre organisée par la Commission Animation, sous réserve des autorisations en vigueur.

Le Noël de la commune se déroulera le vendredi 18 décembre à 18h30, avec un événement prévu en extérieur pour un risque sanitaire contrôlé.

A été retenu le choix d'une retraite aux flambeaux accompagnée de cracheurs de feu et de musiciens, qui se terminera par une distribution de paquets de friandises aux enfants.

Le Conseil étudie la proposition d'une distribution des colis aux anciens lors de la déambulation : avec entente préalable des personnes visitées et une seule personne à la manipulation des paquets avec les gestes barrières.

Les recherches d'artistes sont en cours. En cas d'interdiction, le Conseil décide de reporter la déambulation retenue à une date ultérieure qui restera à définir (Pâques par exemple).

Les colis aux anciens sont reconduits à partir de 70 ans, avec une somme de 20 € / personne, soit 31 personnes cette année.

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents et représentés vote les propositions présentées.

4. PROPOSITION ET PRESENTATION DES PROJETS DE RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX :

4.1. Salle communale et maison des associations

Guillaume LEMENAGER présente le programme de rénovation énergétique concernant la salle communale et la maison des associations. Le programme porte sur les toitures, huisseries, isolation, chauffe-eau et radiateurs, ainsi que l'installation de panneaux solaires sur le toit du préau de la cour de la salle communale.

Ce programme fera l'objet d'une proposition de projet de Rénovation énergétique à l'APCR, projet pouvant bénéficier d'une subvention de 70% du montant des travaux sous condition de réaliser une étude (Diagnostic de

Performance Energétique, DPE) avant et après travaux, de réduire de 40% la consommation énergétique et d'atteindre la classe C (DPE) au minimum.

Une subvention complémentaire de 10 % pourra être sollicitée auprès de la DETR sous réserve de dépôt de dossier avant 31 janvier 2021.

Le SDEC a été sollicité par Jessica HUYGHE pour un DPE.

4.2. Église

Dominique POTIER informe le Conseil que les devis concernant les travaux extérieurs (maçonnerie, grillages sur ouvertures) et intérieurs (menuiserie) sont réunis. Ils ont été communiqués pour avis à M. Bertrand LEGUILLON architecte – conseiller de la CAUE 14. Des devis complémentaires seront demandés pour la vérification de la conformité de l'installation électrique et le démontage éventuel de l'installation de chauffage.

Le programme des travaux fera l'objet en 2021 d'une demande de subvention à l'APCR et à d'autres organismes (Région, Europe).

5. POINT SUR LA DEMANDE APCR

Le dossier de demande de subvention APCR 2020 pour les travaux concernant la gestion des eaux pluviales est en cours d'instruction. Le montant de la subvention pourra couvrir 50% des travaux engagés pour un total de 22 249,28 € HT.

6. ABATTAGE DES ARBRES

Deux devis concernant l'abattage et le débitage du peuplier mort rue de la Mare-au-Roy sont présentés :

- Entreprise HEBERT : 1250 € HT
- Entreprise LA CIME : 850 € HT.

Le bois débité restera sur la commune et sera distribué à ceux qui en feront la demande. L'information sera relayée par courrier distribué dans les boîtes aux lettres. Guillaume LEMENAGER prendra en charge gracieusement la distribution du bois auprès des habitants.

Thierry COIFFIER prend en charge le relais auprès de l'entreprise et des agriculteurs concernés.

Décision

A l'unanimité des présents et représentés le devis de l'entreprise LA CIME est retenu pour un montant de 850 € HT

7. ACCUEIL DE MME JOCELYNE GARNIER ET REMISE DU CADEAU DE FIN D'ACTIVITÉS

En raison des conditions sanitaires, Mme Garnier ne peut être présente. Le Conseil la remercie pour la qualité de son travail et de sa présence tout au long de ses années de service.

Un chèque-cadeau de 100 € pour un achat de son choix lui a été remis.

8. ACCUEIL DE CHRISTINE DURAND ET CEDRIC NOUVELOT, CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

8.1. Présentation de Cédric NOUVELOT

Cédric NOUVELOT fait part des excuses de sa collègue, Christine DURAND, empêchée de participer au Conseil pour des raisons sanitaires. Il présente le rôle des conseillers et dresse une présentation des différents domaines de compétences du département, en commençant par ceux où Christine DURAND exerce son mandat de conseillère départementale.

Les conseillers départementaux, ce sont 50 élus en binômes sur 25 cantons, dont le canton de Courseulles-sur-Mer

où exercent Cédric NOUVELOT et Christine DURAND.

Secteur santé et secteur social :

- Les personnes âgées (CLIC pour les seniors, EHPAD public de Douvres, dispositif MAIA pour personnes en perte d'autonomie) ; les habitants en situation d'urgence ; les personnes en situations de handicap (MDPH) ; le conseil d'administration de l'EPMS du Château de Vaux.
- Petite enfance : accueils collectifs, crèches et RAM.
- Emploi et insertion : les missions locales pour les moins de 25 ans ; l'attribution du RSA ; le soutien financier aux moins de 25 ans en lien avec la crise sanitaire du Covid 19.

Tourisme :

- Les offices de tourisme intercommunaux

Soutien aux associations :

- Sport, culture, jeunesse, devoir de mémoire, restos du cœur, épiceries sociales et solidaires.

Collèges :

- Prise en charge du bâti.

APCR (Aide aux Petites Communes Rurales) :

- Subventions dans différents domaines, cumulables (travaux, aide énergétique, incendie, crise Covid ...) sur dossiers.

Aide au patrimoine :

- Églises, tableaux, petit patrimoine bâti...

Contrats de territoire

- Subventions mobilisables par les communautés de communes pour le sport, la culture, l'économie, la jeunesse, l'environnement...

Subvention aux agriculteurs

- Dans le domaine sanitaire et de la pénibilité, l'alimentation durable (circuits courts), l'accompagnement pour les changements de type de culture, le soutien à la pêche...

Économie

- Délégation aux EPCI, accompagnement des petits commerces.

Culture

- Contrats culturels avec les communautés de commune et soutien aux associations culturelles (ADTLB par exemple) pour pérenniser les actions et installer une politique culturelle.

Voiries

- Pour les travaux concernant les routes départementales.

Circulations douces

- Voies vélo-maritimes : tronçon Asnelles - Graye-sur-Mer en cours, financement du département.

Environnement

- Espaces naturels sensibles, par exemple le marais de Graye, la vallée de la Seulles.

Fibre

- Déploiement prévu pour fin 2021 ; le réseau est créé par le département, la commercialisation est assurée par des opérateurs qui se présentent directement aux particuliers.

8.2. Présentation des projets de la commune

La présentation de Cédric NOUVELOT est suivie d'un échange avec le Conseil. Le Maire et Dominique POTIER font une présentation des projets de travaux communaux sur lesquels Cédric NOUVELOT réagit et apporte ses conseils et appuis techniques. Il demande à être mis en copie des courriers et des dossiers pour suivre les projets et les soutenir.

Rénovation énergétique des bâtiments communaux :

- Contacter Calvados Ingénierie le plus tôt possible ;
- Une APCR est dédiée à la rénovation énergétique, différente de celle apportée aux travaux.
- Voir du côté Fonds Leader européens
- Organiser une réunion avec l'ensemble des financeurs et intervenants (Région, Département...) ; consulter Madame la Sous-Préfète.

Eglise :

- Voir avec Mme Marine Tabard pour l'aiguillage des demandes au département ; il n'y a pas d'aide de la Région pour les églises.

Effacement des réseaux :

- Voir avec le SDEC ; Jessica HUYGHE indique qu'il n'y a pas de réponse pour l'instant.

Sécurisation de la route de Crépon :

- Demander une subvention des Amendes de Police pour la signalétique ; contacter l'Agence Routière Départementale (ARD) via M. Serge ROUSSEAU pour des conseils adaptés.

9. REMISE DES ÉCHARPES AU MAIRE ET AUX ADJOINTS

En présence de Cédric NOUVELOT, le Maire remet les écharpes aux trois adjoints, Isabelle AUBRY, Dominique POTIER et Jessica HUYGHE. C'est Cédric NOUVELOT qui remet son écharpe au Maire.

Départ de Cédric NOUVELOT et suite de l'ordre du jour.

10. QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

10.1. Personnel communal

Le maire propose une réévaluation du salaire de l'employé communal, Pascal ROUALLE, dont le contrat d'un an a été renouvelé en septembre. Il propose également de statuer sur une prime de fin d'année ou un cadeau à destination du personnel communal. Le choix d'un cadeau de fin d'année est retenu pour les deux employés communaux et l'employé de AIRE, M. PARIS, qui intervient régulièrement sur la commune.

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents et représentés vote la réévaluation du salaire de l'employé communal, Pascal ROUALLE.

10.2. Retour sur la réunion du 13 octobre de la Commission STM « Protection de l'Environnement, Transition Énergétique, Développement Durable et Gestion des Déchets Ménagers »

Fanny COLBOC, représentante de la commune à cette commission, informe le Conseil qu'à la question de la fréquence du ramassage des sacs jaunes dont le volume a considérablement augmenté suite aux nouvelles consignes de tri, il a été répondu que cela n'a pas été choisi afin de ne pas augmenter le coût du traitement des ordures ménagères par habitant. Le réajustement se fera par STM après une phase d'observation, le cas échéant.

Concernant la pose de panneaux solaires chez les particuliers, elle rapporte qu'il est possible de faire un point avec Soleil 14, pris en charge gratuitement par STM jusqu'au 31 décembre 2020.

Autre information relayée, l'augmentation du nombre de frelons asiatiques sur le territoire de STM.

10.3. Téléphone portable de garde pour la commune

Un téléphone portable de garde pour la Mairie a été mis en place afin d'assurer une permanence (messagerie, appels téléphoniques) en dehors des périodes de présence du secrétariat. Les conseillers assureront à tour de rôle cette permanence.

10.4. Diffusion au Conseil des informations municipales

A la demande de plusieurs conseillers, toutes les informations affichées au tableau de la mairie seront diffusées par messagerie aux membres du Conseil.

10.5. Délégation du droit de préemption urbain accordé par le PLUI

Isabelle Aubry fait part de la proposition de STM auprès de chaque commune de lui déléguer le droit de préemption urbain accordé par le PLUI.

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents et représentés vote la délégation par STM à la commune du droit de préemption urbain accordé par le PLUI.

10.6. Nomination de deux membres du Conseil à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Isabelle Aubry informe le Conseil de la nécessité de nommer deux membres pour la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées), commission financière chargée de l'attribution de compensation aux communes.

Décision

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents et représentés nomme Éric LECHEMINANT et Isabelle AUBRY pour siéger à la CLECT.

La séance est levée à 22h10.

Le Maire

Le secrétaire de séance